

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2008

MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE LA Vème RÉPUBLIQUE - (n° 820)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 102

présenté par
M. Warsmann, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 30

Dans la première phrase de l'alinéa 2 de cet article, supprimer le mot : « également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.